



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2017

(art. L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121.9 du Code des Communes)

Étaient présents : Mme Jacqueline ARCANGER, MM. Albert LEBLANC, Christophe BECHU, Mme Michèle LEMERCIER, M. Arnaud MOUSSAY, Mme Corinne MERZOUK, M. Gérard HUARD, Mmes Sylvie BLIN, Annick GUILLAUME, Jacqueline PAPOUIN, Michèle PEUDENIER, M. Gérard LE FEUVRE, Mmes Marguerite FONTAINE, Denise CARDINAL, Annick GILLES, MM. Paul GARNIER, Stéphane BIGOT, Christophe BONNIER, Régis BRAULT, Mmes Gaëlle BONNABESSE-WILLY, Mélanie BIDAULT, Nathalie FARCY, MM. Aurélien BOUHALLIER, Thibaut MULOT, Daniel FOUGERAIS, MM. Marc CORNU, Elie LEME.

Était représenté : M. Alain BELLAY qui avait donné procuration à M. Paul GARNIER conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Excusée : Mme Liliane FROGET

Madame Denise CARDINAL a été nommée secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 20 juillet 2017 a été adopté par tous les présents.

Décisions du Maire :

Madame le Maire fait part des dernières décisions prises dans le cadre de ses délégations :

N°22-2017 : Passation d'un acte de sous-traitance avec l'entreprise COREVA du marché relatif à la création d'une salle multi activités rue de la Vallée et l'entreprise LTP LOISEL de Brecey, sous-traitant pour un montant maximum de 15 500 € HT

N°23-2017 : Attribution de marchés pour l'aménagement de la rue Anne Vauloup

- Lot n° 1 – terrassements, structures, bordures : STPO de Laval pour un montant de 49 788,00 € HT
- Lot n° 2 – enrobés bitumineux : EUROVIA Atlantique de Laval pour un montant de 31 264,70 € HT

N°24-2017 : Vente de deux tondeuses à M. ROSSARD de Chailland pour un montant de 1 500 €

N°25-2017 : Acceptation d'un don de 1 000 € de l'entreprise HEUDE BATIMENT pur l'organisation des Boucles de la Mayenne

N°26-2017 : Acceptation d'un don de 3 000 € de l'entreprise LATP pur l'organisation des Boucles de la Mayenne

N°27-2017 : Signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain de football avec la Commune de Juvigné pour l'utilisation du terrain d'honneur du stade de Juvigné par l'Ernéenne Football à compter du 1^{er} septembre 2017 pour une durée maximale de 3 ans.

N°28-2017 : Signature d'un contrat de maintenance avec la société GEOMENSURA d'Orvault pour le logiciel dédié aux services techniques à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'un an renouvelable annuellement 3 fois et un montant de 1 000 € HT

N°29-2017 : Acquisition de deux véhicules d'occasion

- Lot n° 1 – acquisition d'un véhicule utilitaire : garage SARL HCE d'Ernée pour un montant de 6 000 € HT
- Lot n° 2 – acquisition d'un camion-benne : Garage Noël d'Ernée pour un montant de 12 500 € HT

N°30-2017 : Passation d'un acte de sous-traitance avec l'entreprise COREVA du marché relatif à la création d'une salle multi activités rue de la Vallée et l'EURL KERNEN André de Kervignac, sous-traitant pour un montant maximum de 3 624,98 € HT

N°31-2017 : Fixation des tarifs de l'activité piscine organisée pendant les vacances d'été 2017 par le service jeunesse

AFFAIRES RURALES

DEVIATION D'ERNEE RN12

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Madame le Maire expose que la concertation publique sur le projet du contournement d'Ernée par la RN12 se déroule du lundi 11 septembre au dimanche 15 octobre 2017 sur les communes d'Ernée et de Montenay.

Le dossier de concertation de la DREAL comporte trois types de variantes qui sont présentées :

- variantes Sud courtes (variantes 1A, 1B, 1C)
- variantes Sud longues (variantes 2A, 2B)
- variantes Nord (variantes 3A, 3B)

Le Conseil municipal **émet un avis** sur les différentes variantes avec les propositions suivantes :

- retenir un tracé situé entre les variantes 1A-1B et 1C passant au niveau de la Petite Masure entre les 2 ronds-points puis rejoignant le tracé des variantes 1A-1C afin de préserver les exploitations agricoles
- que les véhicules agricoles soient autorisés à circuler sur l'intégralité de la rocade afin d'éviter une circulation en centre-ville
- que l'intersection de la route de Saint Pierre des Landes se fasse par un rond-point sur la route de Saint Pierre des Landes
- que les compensations en cas d'impact pour les zones humides soient réalisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée et non uniquement sur le territoire communal
- apporter une attention particulière aux surfaces de terrains non utilisées et laissées à la commune en entretien afin d'éviter des coûts de gestion trop élevés
- créer une 2 voies montante entre la route de Juvigné et la route de saint Pierre des Landes sur le tracé 1A-1B

CONTOURNEMENT ROUTIER NORD D'ERNEE : RD 107/RD 31 AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS

Par délibération en date du 8 juillet 2010, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour participer financièrement au projet départemental du contournement routier Nord d'Ernée (RD 107/RD 31) et a approuvé par délibération du 19 mars 2011, la convention tripartite Département/Communauté de Communes de l'Ernée/Commune d'Ernée, relative au versement de fonds de concours fixant le taux de participation à 11,16 % pour chacune des deux collectivités (CCE et Commune).

Le Conseil municipal **approuve** l'avenant n°1 à la convention de fonds de concours signée le 23 mai 2011 entre la commune d'Ernée et le Conseil Départemental valant engagement pour la Commune d'inscrire à son budget ledit fonds de concours à intervenir jusqu'en 2020, étant précisé que la participation prévisionnelle de chaque collectivité est estimée à 1 004 400 € répartie sur 4 exercices budgétaires (2017 à 2020) sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 9 M€.

AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT URBAINS – AFFAIRES COMMERCIALES – GESTION DU PATRIMOINE

ADHESION A MAYENNE INGENIERIE

Monsieur HUARD, adjoint au Maire, fait part au Conseil municipal de la création entre le Département, les communes et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'une structure d'assistance au service des communes et de leurs groupements, dénommée Mayenne ingénierie dont le Conseil départemental de la Mayenne a approuvé le projet de statuts lors de la session du 6 mars 2017. Cette structure a pour objet d'apporter aux communes et aux EPCI du département qui auront adhérents, une assistance d'ordre juridique ou financier et technique dans les domaines de : l'ingénierie territoriale, la voirie et les espaces publics, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les comptages routiers, les petits travaux d'investissement, des prestations de laboratoire routier.

Le Conseil municipal **approuve** le projet de statuts de l'Établissement public administratif, dénommé Mayenne Ingénierie, et **décide** en conséquence de l'adhésion de la commune d'Ernée à Mayenne Ingénierie à compter de sa création, prévue le 11 septembre 2017, étant précisé que l'adhésion du Conseil communautaire à Mayenne Ingénierie ouvre le droit pour les communes membres à une gratuité de l'adhésion.

REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – RUE ANNE VAULOUP

Le Conseil Municipal du 26 mai 2016 a approuvé le projet d'aménagement de la rue Anne Vuloup et la réalisation les travaux de dissimulation urbaine des réseaux électriques et téléphoniques par le SDEGM.

Monsieur HUARD, Adjoint, présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire du projet d'éclairage public de la rue Anne Vuloup pour un montant prévisionnel de 15 500 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre à hauteur de 4%).

Le conseil municipal **décide** d'approuver le projet et de contribuer aux financements proposés par Territoire d'énergie Mayenne selon l'application du régime dérogatoire, à savoir à l'issue des travaux, acquittement, en capital, des travaux d'éclairage public sous forme de fonds de concours d'un montant de 12 245 €.

PROJET DE DISSIMULATION URBAINE DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES RUE DE LA VALLEE

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'espace multi-activités « l'Atelier », Monsieur HUARD, Adjoint, présente au Conseil Municipal le projet de dissimulation urbaine des réseaux électriques, et éclairage public rue de la Vallée présenté par le Territoire Energie Mayenne à la Commune pour un coût de 74 150 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre à hauteur de 4%). Le Conseil municipal **décide** d'approuver le projet et de contribuer concernant les réseaux d'électricité au financement proposé par Territoire d'énergie Mayenne selon l'application du régime dérogatoire, à savoir à l'issue des travaux, acquittement, en capital, des travaux d'éclairage public sous forme de fonds de concours d'un montant de 53 379 €. Concernant les réseaux téléphoniques, l'intégralité de la participation correspondant aux travaux d'infrastructure de communication électronique sera supportée par la commune soit 11 440 €.

APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC ENEDIS POUR RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le Conseil municipal **approuve** les conventions à intervenir avec ENEDIS pour le passage de la conduite souterraine et l'implantation de supports afin de procéder au raccordement de la future zone d'activités de la Brimmonnière en vue de sa viabilisation par la Communauté de Communes de l'Ernée.

Le Conseil municipal **approuve** la convention à intervenir avec ENEDIS pour le passage de la conduite souterraine afin de procéder au raccordement d'une parcelle communale, cédée à M. et Mme HAMEAU, en vue de sa viabilisation au parc d'activité de la Mission.

DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DE TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDÉES PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

Par délibération du 15 décembre 2016, le Conseil municipal a accordé des dérogations à l'interdiction de travailler le dimanche pour l'année 2017 pour les commerces de détail. En complément, il **émet un avis favorable** pour les dates suivantes :

- ✓ 19 novembre
- ✓ 26 novembre

SPORTS - LOISIRS

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ERNEENNE TRIATHLON

Le Conseil municipal **décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 750 € à l'association Ernéenne Triathlon pour financer la participation d'un athlète sur une compétition internationale.

PROJET DE TERRAIN SYNTHETIQUE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Monsieur MOUSSAY, adjoint, présente le projet de terrain de football synthétique sur l'actuel terrain B du Stade Marcel Boulanger. Il est précisé que ce projet est inscrit au contrat territoires région 2017-2020 conclu entre la Communauté de communes et la Région et que celui-ci doit avoir un intérêt communautaire pour bénéficier des financements régionaux. La Fédération française de Football peut également subventionner ce type de projet.

Le Conseil municipal **acte** dans un premier temps le principe d'une étude sur la réalisation d'un terrain de football synthétique et **autorise** Madame le Maire à lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre. Cette étude permettra de connaître le coût de réalisation du terrain et de préparer le cahier des charges de réalisation des travaux.

ÉDUCATION – JEUNESSE

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS PASSATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF 53 POUR 2017 – 2020

Madame MERZOUK, adjointe, rappelle que le Foyer des Jeunes Travailleurs est « conventionné » par la CAF 53 qui participe financièrement à son fonctionnement moyennant la passation d'une convention de partenariat social dont la durée est de quatre ans et s'est achevée fin 2016.

Le Conseil municipal **approuve** la convention d'objectifs et de financement à intervenir avec la CAF 53 pour la période 2017-2020 et **autorise** Madame le Maire à signer ladite convention.

GESTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil municipal **autorise** Madame le Maire à **ouvrir un poste** d'assistant finances-ressources humaines à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs avec effet au 1^{er} octobre 2017 et à **lancer** la procédure de recrutement.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA MAYENNE

Dans l'attente du recrutement de l'assistant finances – ressources humaines, il est nécessaire de faire appel au service de remplacement du Centre de Gestion de la Mayenne. Le conseil municipal **approuve** à cet effet la convention de prestation de service à intervenir du 19 septembre 2017 au 13 octobre 2017 à raison de 30 h 30 par semaine avec possibilité de renouvellement.

PROLONGATION D'UN CONTRAT D'AVENIR SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

Un jeune est actuellement en contrat d'avenir sur un emploi d'adjoint d'animation au service éducation jeunesse et sports du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2017. La Commune ayant la possibilité de prolonger son contrat à compter du 1^{er} novembre 2017 au 11 septembre 2018, le Conseil municipal **décide de prolonger** ce contrat.

AFFAIRES FINANCIERES

AUTORISATION DE VERSEMENT

Dans le cadre de l'aménagement de la voie de la Guinefolle, par délibération en date du 29 juin 2017, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir plusieurs parcelles appartenant en indivision à Madame Bardane, Monsieur Lair De La Motte, Madame Fleury en Bones. Le Conseil municipal **autorise** M. le Trésorier du Centre des Finances Publiques d'Ernée à verser sur le compte de l'Office Notarial Fritzinger-Houet les sommes correspondant aux montants du prix d'acquisition des parcelles ainsi que le premier loyer du bail avant la signature de l'acte notarié et du bail emphytéotique.

RÉTROCESSION D'ACTIFS PAR LE SIAEP DE LA RÉGION D'ERNÉE

Madame LEMERCIER expose que les compétences eau et assainissement collectif ont été transférées par la Commune au SIAEP de la Région d'ERNÉE respectivement au 1^{er} janvier 2003 et au 1^{er} janvier 2008.

Dans le cadre de ces transferts et conformément à la réglementation, les biens dont la commune était propriétaire ont été mis à disposition du SIAEP de la Région d'ERNÉE à titre gratuit.

Au vu du futur transfert des compétences eau potable et assainissement collectif à la Communauté de Communes de l'Ernée à compter du 1^{er} janvier 2018, le SIAEP de la Région d'ERNÉE souhaite mettre à jour son état de l'actif.

Tous les biens mis à disposition par la Commune ayant été mis au rebus ou n'étant plus nécessaire à l'exercice des compétences, à l'exception d'un véhicule (Peugeot Boxer), le Conseil municipal **approuve** la restitution des biens.

BUDGET GÉNÉRAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la décision modificative N°3 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
Opérations non affectées			
Art.6226	Frais d'acte notarié bail emphytéotique LAIR DE LA MOTTE		+ 1 500.00 €
Art.6231	Frais d'insertion		+ 7 400.00 €
Art.62321	Fêtes et cérémonies		-7 400.00 €
At.6132	Loyer bail emphytéotique LAIR DE LA MOTTE – La Guinefolle		+ 612.00 €
Art.6574	Subvention ERNÉE TRIATHLON		+ 750.00 €
Art.7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	2 862.00 €	
TOTAL DM3		+ 2 862.00 €	+ 2 862.00 €
TOTAL DM2		+ 344.00 €	+ 344.00 €
TOTAL DM1		+ 768 482.96 €	+ 768 482.96 €
BP 2017		7 220 372.02 €	7 220 372.02 €
TOTAL		7 992 060.98 €	7 992 060.98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
Opérations patrimoniales			
Chap.041-Art.1328	subvention acquisition parcelles Clos de la Scierie - l'Escale - les Boissières à titre gratuit	+ 11 210.00 €	
Cap.041-Art.2112	Acquisition parcelles Clos de la Scierie - l'Escale-les Boissières à titre gratuit		+ 11 210.00 €
Opérations non affectées			
Art.10226	Reversement taxe d'aménagement Minoteries du Château		+ 5 231.00 €
Opération 352 – Culture Sports Loisirs			
Art.2188	Trampoline jardin de l'Europe		+ 6 000.00 €
Opération 353 - Bâtiments communaux			
Art.2182	Véhicule service entretiens des locaux		+ 6 000.00 €
Opération 354 - Travaux de voirie urbaine			
Art.2041582	Participation travaux éclairage public rue Anne Vauloup		+ 12 245.00 €
Art.2041582	Participation travaux raccordements rue de la Vallée		-61 440.00 €
Art.2111	Acquisition parcelle Chemin de la Guinefolle + frais d'acte notarié		+ 4 677.70 €
Art.2112	Frais d'actes notariés parcelles Clos de la Scierie - l'Escale - Les Boissières		+ 1 472.00 €
Art.2315	Travaux rue Anne Vauloup		-19 046.50 €
Art.2315	Travaux réseaux de télécommunication rue de la Vallée		+ 11 440.00 €
Opération 356 - Autres réseaux			
Art.1318	Subvention travaux éclairage public lotissement les Grignons	-25 000.00 €	
Art.2041582	Subvention réfection éclairage public		+ 50 000.00 €
Art.2315	Travaux réfection éclairage public		-50 000.00 €
Art.2315	travaux éclairage public lotissement les Grignons		-25 000.00 €
Opération 359 - Équipements scolaires			
Art.2135	Installation rideaux et stores groupe scolaire		+ 978.00 €
Art.2313	Raccordement électricité groupe scolaire		+ 1 792.80 €
Opération 360 - services techniques			
Art.2182	Véhicule		-17 000.00 €
Opération 362 - Service espaces verts			
Art.2182	Tracteur + véhicule		+ 22 500.00 €
Opération 391 - Terrain de football synthétique			
Art.2313	Mission de maîtrise d'œuvre		+ 30 000.00 €
TOTAL DM3		-13 790.00 €	-13 790.00 €
TOTAL DM2		+ 344.00 €	+ 344.00 €
TOTAL DM1		+ 1 423 438.86 €	+ 1 423 438.86 €
BP 2017		3 710 167.99 €	3 710 167.99 €
TOTAL		5 120 160.85 €	5 120 160.85 €

CONTROLE DE GESTION DE LA COMMUNE SUR LA PERIODE 2011 ET SUIVANTES RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Chambre Régionale des Comptes a procédé de septembre 2016 à juillet 2017 à une vérification des comptes et de la gestion de la Commune portant sur les exercices 2011 et suivants.

Ce contrôle a porté sur la fiabilité des comptes budgétaires ainsi que sur la situation financière de la Commune et a fait l'objet d'un rapport d'observations définitives en date du 18 juillet 2017.

Le Conseil municipal :

* **prend acte** de l'analyse financière de la Commune qui fait notamment apparaître :

* des comptes fiables qui n'appellent pas d'observations particulières

* une capacité d'autofinancement supérieure à la moyenne des communes de la même strate

* un autofinancement qui permet de financer 70% des nouveaux investissements

* un encours de dette élevé qui s'explique par la réalisation d'importants investissements ces dernières années et l'importance de ne pas investir plus de 2 M€ par an pour ne pas aggraver cet endettement

* **portera** une attention particulière sur les points suivants :

* la nécessité de trouver à moyen terme un nouveau mode de gestion pour le cinéma. Le Conseil municipal précise qu'une réflexion va s'engager au niveau intercommunal

* le coût de fonctionnement de l'équipement Clair de Lune, supporté par la commune, en dépit d'un usage partiellement intercommunal du bien.

* la réévaluation à court terme du prix des repas produits par la cuisine centrale pour des écoles et établissements hors de la commune étant précisé que cette observation a été prise en compte dès l'année scolaire 2017-2018 par la commune avec une augmentation plus importante du taux pour les repas hors communes

* **prend acte** des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes visant à :

* veiller à assurer un caractère pluriannuel au débat d'orientation budgétaire

* assurer un temps effectif de travail des agents de 1607 heures annuelles

* établir un plan pluriannuel d'investissement afin d'assurer une meilleure visibilité des opérations d'investissement

* cesser de pratiquer des ventes à paiement différé

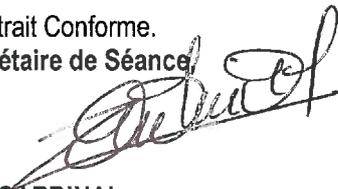
* **entérine** l'analyse financière telle que présentée par la Chambre Régionale des Comptes

FINANCEMENT D'UNE FORMATION BPJEPS POUR UN CONTRAT D'AVENIR AU SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

Dans le cadre des actions de formations à mettre en place lors du contrat d'avenir d'un agent du service éducation jeunesse et sports, il avait été prévu que ce jeune s'engage dans un parcours de formation BPJEPS. Le Conseil municipal **autorise** Madame le Maire à **signer** la convention de financement de la formation BPJEPS pour un coût de 6 000 € réparti en 4 mensualités.

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance



Denise CARDINAL

Le Maire



Jacqueline ARCANGER

N.B. : l'intégralité de chaque délibération peut être consultée en mairie sur le registre des délibérations.